

Québec, le 22 mai 2015

Objet : Addenda numéro 4 à l'appel d'offres P22899-1

**Description : Appel d'offres pour la préqualification de suite de progiciels de gestion intégrés
Étape A : Éditeurs de suite**

Madame, Monsieur,

La Société de l'assurance automobile du Québec désire, par la présente, apporter des précisions à l'appel d'offres ci-dessus mentionné.

Veuillez prendre note que les questions sont transcrites tel que présenté.

1- Question

La Société a choisit d'adhérer à la firme Gartner pour la définition du concept de suite de progiciels intégrés. Selon votre document et référence, vous faites spécifiquement référence aux publications suivantes de Gartner: ERP Strategy Must Address the Challenge of Postmodern ERP (Février 2011), Gartner-ERP, SCM and CRM Suites Define the Packaged Application Market (juillet 2008).

Puisque la même firme, Gartner, à publié récemment une note (en Février 2015) qui contredit la prémisse même de cette segmentation dans la Note de recherche: 2015 Strategic Road Map for Postmodern ERP et semble indiquer qu'elle ne soit plus pertinente voir même désuète, est-ce que la Société sera prête à pre-qualifier plus d'une firme, qui pourraient offrir des composantes couvrant l'ensemble des besoins d'affaires de la Société tel que décrit aux section 2 et suivantes? Les contraintes d'intégration de ces différentes composantes devront être mise en perspective des avantages que ces dites composantes apportent à une organisation comme la Société.

Entre autre, la première et la plus fondamentale des conclusions de cette note de recherche mentionne: La planification pour une seule megasuite englobant toutes les applications d'affaires n'est plus le point de départ pour construire une stratégie ERP postmoderne. (Version anglaise originale: "Planning for a single megasuite encompassing all business applications is no longer the starting point for building a postmodern ERP strategy").

De plus, la segmentation des différentes suites auxquelles vous faite référence à la Section 2.1.1 et que vous clarifiez avec plus de détail à la section 3.1 semble s'appuyer sur des notes de Gartner datant de plus de 4 ans et même 7 ans, maintenant remplacée par une plus récente par la même firme.

1- Réponse

En premier lieu il faut mentionner que les articles de Gartner sont référés spécifiquement dans l'appel de préqualification pour des fins de référence de la définition d'une « suite de progiciels de gestion intégrés ».

De plus, la date de un (1) des articles de Gartner référé dans l'appel de préqualification et qui est intitulé « ERP Strategy Must Address the Challenge of Postmodern ERP » est en date du 29 mai 2014 et non en date du mois de février 2011 tel qu'inscrit dans l'appel de préqualification. Donc, l'article référé a été publié il y a moins d'un an.

La Société tient à vous assurer que l'ensemble des travaux réalisés par la Société au cours des 18 derniers mois, qui l'ont mené à établir les orientations stratégiques que l'on retrouve dans l'appel de préqualification, ont été réalisées en toute connaissance et compréhension des tendances décrites dans l'article de Gartner référé dans la question « 2015 Strategic Road Map for Postmodern ERP » (no référence 274934 Gartner).

Parmi les travaux réalisés, la Société a tenu compte d'une multitude d'articles récents de vigie notamment de Gartner et Forrester sur les PGI / ERP postmodernes. Parmi la panoplie d'articles de vigie pour n'en mentionner que quelques uns :

- « Postmodern ERP Is Fundamentally Different From a Best-of-Breed Approach » en date du 24 juin 2014 (no référence Gartner 264620)
- « Predicts 2015-ERP and Enterprise Applications in the Digital World » en date du 17 novembre 2014 (no référence Gartner 271335)

Les articles référés pour la définition d'une suite de progiciels de gestion intégrés sont les suivants :

- « ERP Strategy Must Address the Challenges of Postmodern ERP » en date de 2014 (no référence Gartner 263797)
- « ERP, SCM and CRM-Suites Define the Packaged Application Market » en date de 2008 (no référence Gartner 158827)

En résumé, les orientations stratégiques de la société décrites au devis sont le fruit de réflexions longuement muries et de travaux sérieux et étoffés. Elles sont appuyées par les meilleures pratiques et ont été contextées en fonction des besoins spécifiques de l'organisation. Conséquemment, celle-ci maintient ces orientations.

Le présent addenda numéro 4 est émis en date du 22 mai 2015 et fait partie intégrante du document d'appel d'offres numéro P22899-1.

Il est convenu que tous les autres termes et conditions de l'appel d'offres demeurent inchangés.

***Service de la conformité en gestion contractuelle
et de l'attribution des contrats***

333, boul. Jean-Lesage, E-1-22

Québec (Québec) G1K 8J6

Courriel : pgi.ao@saaq.gouv.qc.ca